

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 avril 2023

REVITALISATION PÉRENNE DES LIGNES FERROVIAIRES DE DESSERTES FINES DU
TERRITOIRE - (N° 998)

Rejeté

AMENDEMENT

N° CD19

présenté par

M. Carrière, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas,
Mme Autain, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard,
M. Caron, M. Chauche, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Corbière, M. Coulomme,
Mme Couturier, M. Davi, M. Delogu, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Etienne, M. Fernandes,
Mme Ferrer, Mme Fiat, M. Gaillard, Mme Garrido, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hignet,
Mme Keke, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Laisney, M. Le Gall, Mme Leboucher, Mme Leduc,
M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Pascale Martin,
Mme Élixa Martin, M. Martinet, M. Mathieu, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Manon Meunier,
M. Nilor, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes,
M. Prud'homme, M. Ratenon, M. Rome, M. Ruffin, M. Saintoul, M. Sala, Mme Simonnet,
Mme Soudais, Mme Stambach-Terreoir, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé, M. Vannier et
M. Walter

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 4, insérer l'article suivant:**

Dans le but d'atteindre l'objectif d'accélération du report modal prévu à l'article 1^{er} de la loi n° 2019-1428 du 24 décembre 2019 d'orientation des mobilités, l'État se fixe comme objectif de mettre en place un plan d'investissement destiné à accélérer le développement du ferroutage et du transport combiné rail-route, avec l'objectif de supprimer la traversée du territoire français aux camions de transit.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement, nous souhaitons qu'un plan d'investissement soit mis en oeuvre afin d'accélérer le développement du ferroutage et du transport combiné rail-route, avec l'objectif de supprimer la traversée du territoire français aux camions de transit.

Le transport de marchandises par camion n'a cessé d'augmenter ces dernières années au détriment du fret ferroviaire. Le transport routier de marchandises a augmenté de 16% depuis 2000, alors que le fret ferroviaire a diminué de 43%. Au vu de l'urgence écologique, il convient d'inverser la tendance urgemment.

Le territoire français est en effet traversé par de nombreux camions alors même que ces camions n'assurent pas de livraison en France. C'est notamment le cas des camions de transit entre l'Espagne et le nord de l'Europe.